

Révision du SCoT de la CC Bugey Sud

Lancement du SCoT

14 janvier 2025



SOMMAIRE

Le SCoT, son processus, ses impératifs

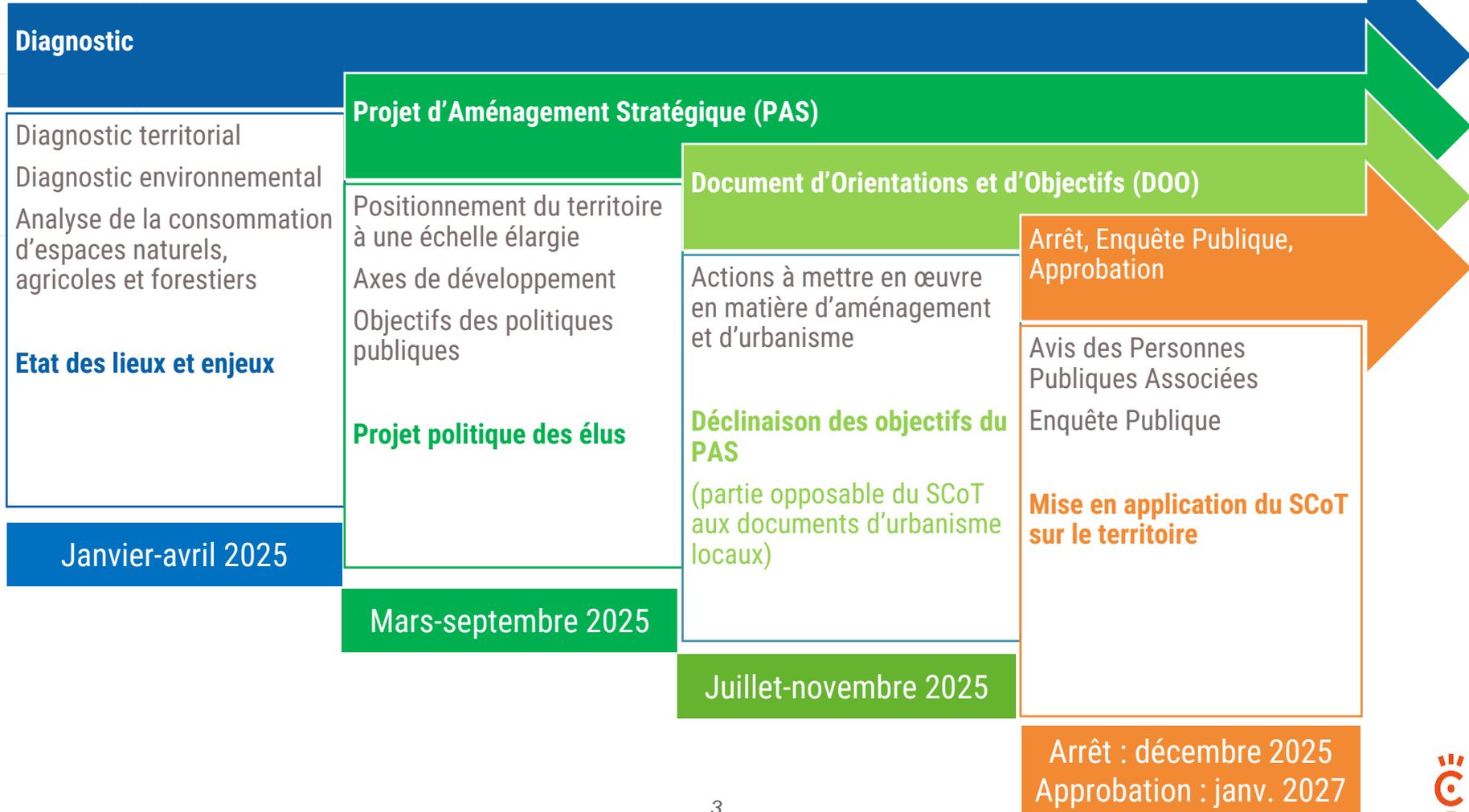
Présentation de l'équipe

Approche méthodologique

Un SCoT pour affirmer des spécificités fortes ?



Le SCoT, un document qui se construit par étape



Notre vision du SCoT



Une vision et une ambition sur le devenir du territoire et de son aménagement, construites par les élus

Un projet stratégique qui guide les règles d'urbanisme à l'échelle des communes



Cohérence vis-à-vis des contextes, en lien avec les **caractéristiques des communes**

Cohérence des **politiques publiques** entre elles pour atteindre les objectifs que le territoire se fixe

Cohérence partenariale, pour mettre en commun des capacités d'action sur des **problématiques partagées**

Nécessite de trouver des convergences entre
Communes ↔ EPCI ↔ Partenaires

Le SCoT, un document qui répond à une hiérarchie des normes

Echelle élargie
(régionale)

- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, d'Égalité des Territoires (règles générales)
- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique et Climat, Air, Énergie
- Schéma régional des carrières
- Plans de Gestion des risques d'inondation

Compatibilité

SCoT « intégrateur »

Echelle bassin de
vie

Echelle locale

Plan De Mobilité

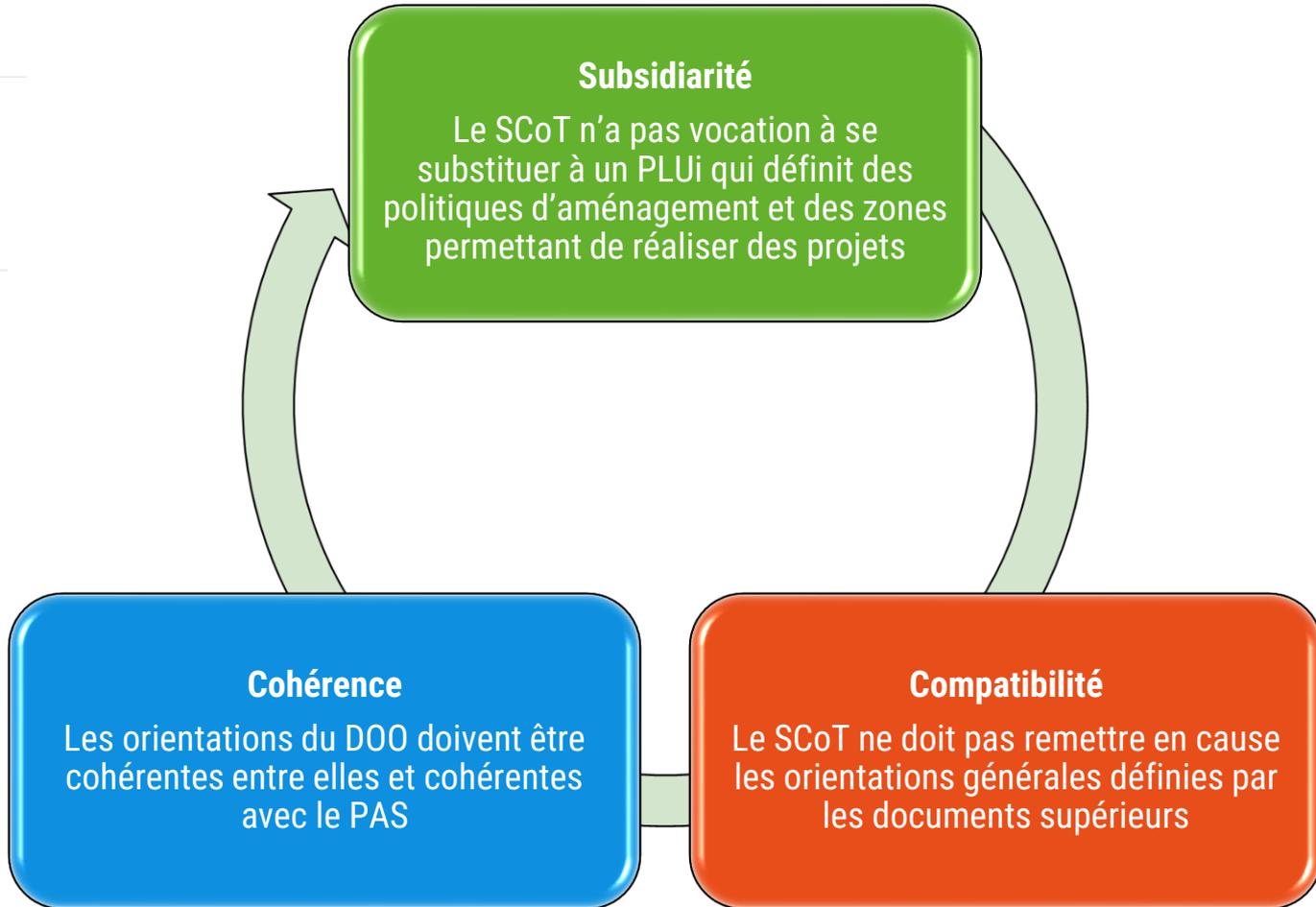
Programme
Local de
l'Habitat

Plan Local
d'Urbanisme

Opération
> 5 000 m²,
CDAC...

Plan Climat Air
Énergie
Territorial

Les 3 commandements du SCoT



Différent de la conformité qui ne laisserait pas d'alternatives possibles



Réviser le SCoT au regard de la loi Climat & Résilience

2021 - 2031

Baisse de moitié de la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers (création ou extension des espaces urbanisés)

2031 - 2041

Baisse du rythme de l'artificialisation

2041 - 2050

Baisse du rythme de l'artificialisation jusqu'au ZAN

Intégration
des objectifs
de réduction
de la conso.
des ENAF



22 février 2027 pour un SCoT

22 février 2028 pour les PLU et cartes
communales

En cas de non-intégration, les zones à urbaniser, A et N ne pourront pas être ouvertes à l'urbanisation à l'occasion d'une procédure d'évolution

SOMMAIRE

Notre vision des SCoT

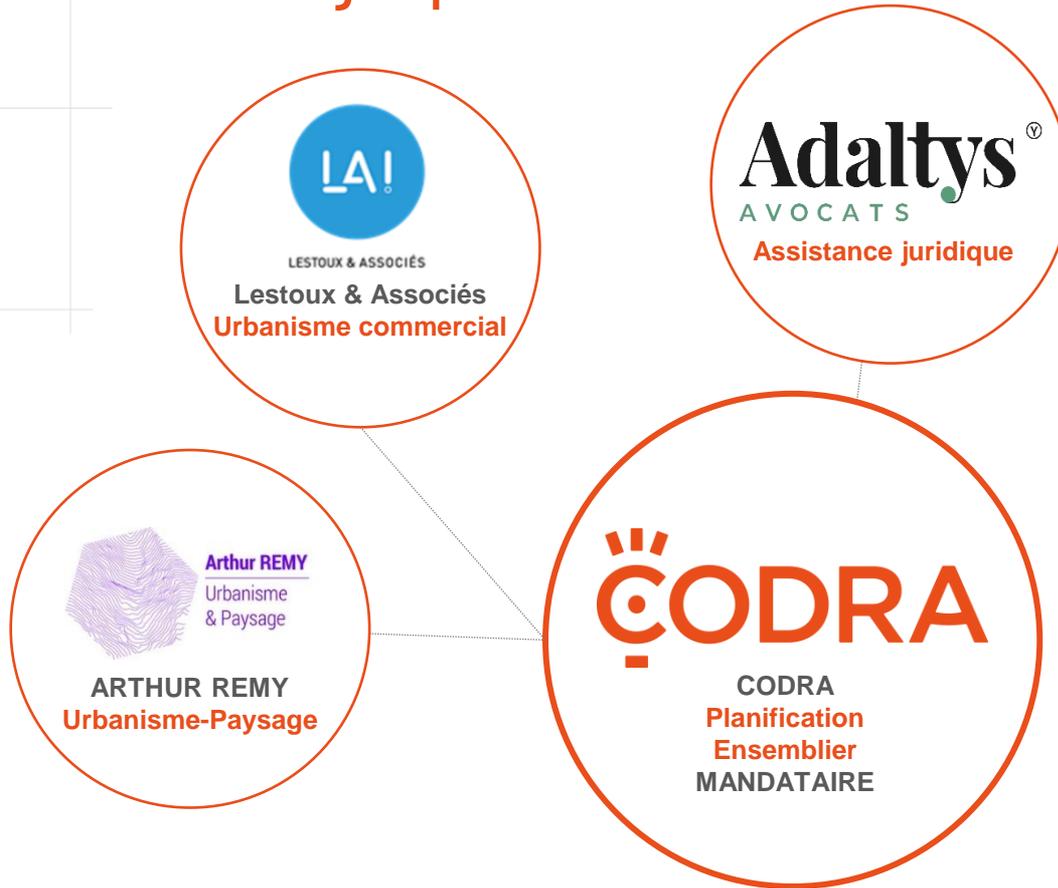
Présentation de l'équipe

Approche méthodologique

Un SCoT pour affirmer des spécificités fortes ?



Présentation du groupement



- Une équipe **pluridisciplinaire** disposant de l'ensemble des compétences et expertises nécessaires à cette mission
- Des **habitudes de travail** en commun construites de longue date

Présentation du groupement



Urbanisme réglementaire
Transitions écologiques & énergétiques
Economie
Foncier
Mobilités
Habitat
Prospective



Paysage naturel
Paysage bâti
Patrimoine



Commerce
Logistique
Revitalisation centre-ville



Assistance et veille juridique



SOMMAIRE

Notre vision des SCoT

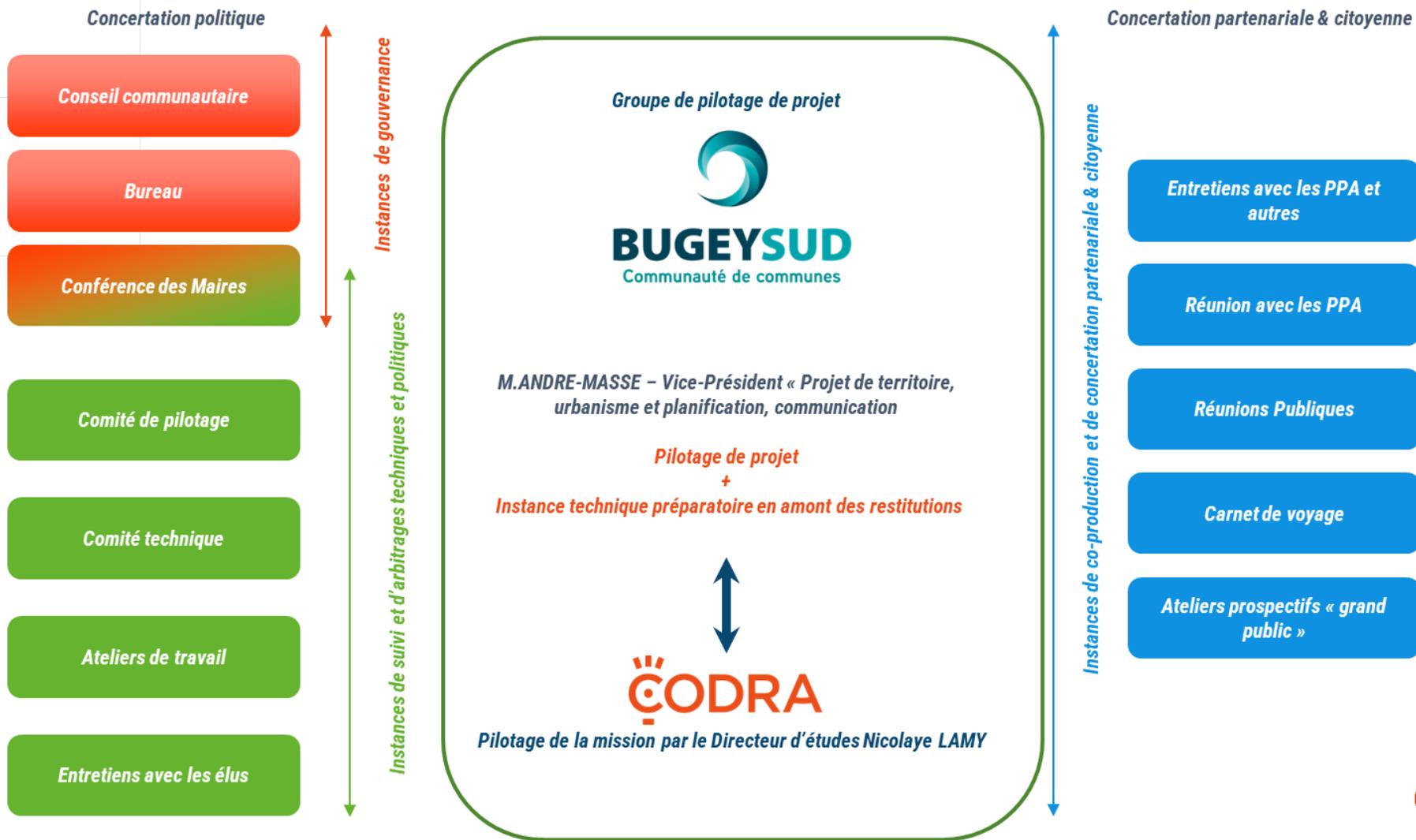
Présentation de l'équipe

Approche méthodologique

Un SCoT pour affirmer des spécificités fortes ?



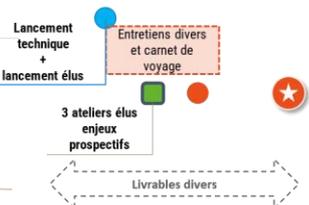
La concertation et l'échange au cœur du processus de SCoT



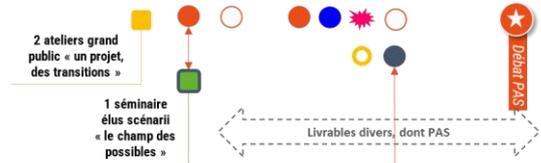
Le calendrier de la révision du SCoT

2024	2025												2026												2027	
Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév..

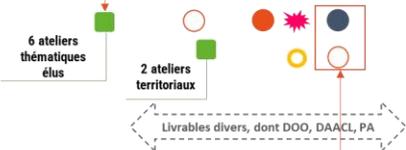
Phase 1
Diagnostic et EE



Phase 2
Réalisation du PAS



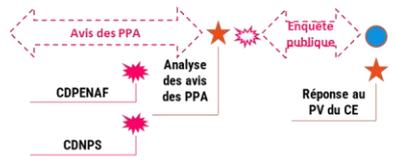
Phase 3
Réalisation du DOO



Phase 4
Justification des choix retenus, EE, outil de suivi et d'évaluation



Phase 5
Formalisation du dossier pour l'arrêt, consultation des PPA et conduite de l'enquête publique



Phase 6
Finalisation du dossier de SCoT pour approbation



- COTECH
- COTECH élargie au Bureau
- COPIL
- Conférence des Maires
- Bureau
- ★ Conseil communautaire
- PPA
- ★ Rencontre préalable avec le commissaire enquêteur
- Réunion Publique

Campagne, élections et installation des nouveaux exécutifs



La concertation avec les élus sur le 1^{er} semestre 2025



Rencontres avec les communes

Janvier-février 2025



Ateliers enjeux prospectifs « Nos enjeux, nos défis »

Février 2025



Ateliers scénarii « Les champs des possibles »

Avril 2025



Conseil communautaire - Validation du diagnostic

Avril 2025



Bureau - Pré-validation PAS

Juin 2025



Conférence des Maires - Pré-validation PAS

Juillet 2025



Ateliers DOO « De la stratégie à l'action »

Juin 2025

La concertation partenariale sur le 1^{er} semestre 2025



Rencontres avec les PPA

Janvier – février 2025



COPIL – enjeux/défis du territoire

Mars 2025



COPIL – scénarii – le champs des possibles

Avril 2025



COPIL – PAS

Juin 2025



Réunion PPA restreintes - PAS

(DDT – Région – Chambre d'Agriculture - ARS)

Juillet 2025



Réunion PPA – Enjeux/PAS

Juillet 2025



La concertation et communication citoyenne sur le 1^{er} semestre 2025



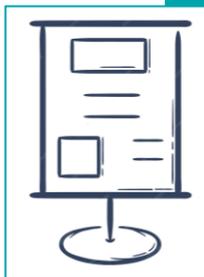
Carnet de voyage
Février-Mars 2025



Ateliers prospectifs « Quel(s) visage(s) pour notre territoire à 20 ans ? »
Mars 2025



Réunion Publique – enjeux/PAS
Juillet 2025



Articles

- La démarche de la révision du SCoT
- Les grands enjeux du diagnostic territorial & environnemental

Exposition

- Panneau exposant le lancement de la démarche

Un SCoT pour travailler sur des enjeux partagés et contextualisés



Quels équilibres territoriaux ?

Comment intégrer les transitions écologiques, énergétiques, climatiques, alimentaires, ... ?

Objectifs et orientations généralistes à l'échelle du territoire de la CCBS

Objectifs et orientations contextualisés

Quels rôles pour les 5 bassins de vie ?

Comment définir le territoire et son rôle sur un périmètre plus large que celui de la CCBS ?

Comment répartir les objectifs quantitatifs :

- A la commune ?
- A l'échelle des polarités et des bassins de vie ?

Quels rôles pour les communes ?

Quel visage pour le territoire à 20 ans ?

Poser une réflexion ciblée, transversale, sous le prisme de la qualité du cadre de vie et du bien-être des populations ?

Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique

Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire

L'urbanisme lié à la santé

- Gestion des ressources vitales (eau, nature, feux de forêt, énergie renouvelable, ...)
- Qualité des habitats
- Mobilités facilitées
- Alimentation territoriale
- Dynamisme des centres villes et villages
- ...



- Quels impacts des transitions écologiques et énergétiques; Quels objectifs et orientations pour le SCoT ?
- Comment se développer sans compromettre le capital environnemental et paysager ?
- Comment se développer par l'amélioration de la qualité de vie des populations ?
- Comment conforter les 5 bassins de vie du territoire ?

Une révision de SCoT en rupture ou en continuité du SCoT en vigueur ?



inddigo

CONSEIL ET PRODIGES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
Territoires & Citoyens

SICA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE BUGEY SUD

PCAET
Phase Stratégie-
Rapport final

Juin 2020

PROJET DE TERRITOIRE
BUGEY-SUD
VERSION INTÉGRALE
2022 - 2030

BUGEYSUD
Communauté de communes

Identité rurale

Productif

5 bassins de vie

Ville-Centre Belley

Socle environnemental

Qualité de vie

Socle paysager

Les objectifs de la révision du SCoT

1. Décliner le projet de territoire
2. Renforcer les exigences en matière de transition écologique et énergétique
3. Traduire les objectifs de la loi Climat & Résilience et anticiper la mise en compatibilité avec le SRADDET
4. Redéfinir les objectifs de réductions de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en tenant compte des évolutions des contexte locaux économiques et démographiques

Un changement de périmètre... un territoire d'interface ?



- Quelle place à l'échelle régionale et départementale ?
- Quelles relations avec les Pôle métropolitain du Genevois Français et de Métropole Savoie ?
- Quelles relations avec les intercommunalités voisines ?

- Qu'est-ce qui différencie le territoire ?
- Qu'est-ce qu'être bugiste (identité) ?



Un SCoT en vigueur aux objectifs quantitatifs très (trop) ambitieux ?

Les lignes directrices du SCoT en vigueur

S'appuyer sur la diversité du territoire pour sa reconnaissance à l'échelle régionale

Affermir et développer les ressources économiques pour ancrer et spécifier le territoire dans les flux régionaux

Consolider les ressources environnementales et paysagères pour créer un effet vitrine et renouveler l'image de marque du Bugey

Organiser les complémentarités urbaines pour préserver les échelles de proximité

Les objectifs chiffrés du SCoT en vigueur face à la réalité

50 600 habs. en 2036

34 155 habs. en 2021

+ 1,1%/an entre 2016-2036

+ 0,22%/an entre 2015-2021

+ 375 lgts. entre 2016-2036

+ 162 lgts./an entre 2015-2021

+ 19 ha/an entre 2016-2036

+ 17,5 ha/an entre 2016-2022



MERCI DE
VOTRE ATTENTION !

